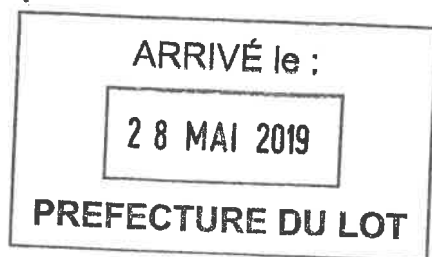


EXTRAIT DU REGISTRE**DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf,

le 27 mai à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20/05/2019

Présents : L.Dizengremel, C.Bladou-Grenier, G.Campergue, S.Patrolin, V.Peleman, G.Colmé, MC.Jordanet, JM.Jardin, M.Rigal, M.Lafage.**Procurations** :**Excusés** :**Absents** : I.Rivier, S.Martinez, A.Imbert, T.Rameil, S.Moutinho.**OBJET : DEMANDE CREDIT RELAIS AU CREDIT AGRICOLE**

Article 1^{er} : Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un besoin de trésorerie en attente de versement des subventions et FCTVA.

Article 2 : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole NORD MIDI PYRENEES l'attribution d'un Crédit relais aux conditions suivantes :

Montant : **150 000 €**Durée : **24 mois avec 23 mois de différé.**Taux variable : **E3M + 0.90 % soit 0.90 % ce jour**Intérêts : **trimestriels**Capital : **in fine**Frais dossier : **300 €**Un 1^{er} tirage devra être effectué dans les 4 mois qui suivent l'édition du contrat.

Article 3 : La collectivité de Mercuès s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoins, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des échéances.

Article 4 : La collectivité de Mercuès s'engage, en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

Article 5 : Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de Monsieur Ludovic DIZENGREMEL, Maire de Mercuès.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	10
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 28/05/2019
Et publication ou notification
Du 29/05/2019



Le Maire,

Ludovic DIZENGREMEL

ARRIVÉ le :
28 MAI 2019
PREFECTURE DU LOT